
LE MOTTIEROIS

Décembre 2025



Le Mot du Maire



En attendant, je vous souhaite une excellente année 2025
et je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux suivie d'un
apéritif dînatoire

le vendredi 3 janvier à 19h à la salle des fêtes

Votre Maire,
Isabelle RIVARD

Le Mottiérois n°41 Décembre 2025

Le Mot du Maire	2	Vie périscolaire	10
Etat civil	3	Vie scolaire	14
Vie locale	4	Vie associative	17
Travaux	8	Nos services	24

Ont participé à la rédaction et à l'illustration de ce numéro :

Le maire Isabelle Rivard, le personnel périscolaire, les enseignants, les associations, Catherine Casier et la Commission Communication.

Vous pouvez retrouver ce journal en ligne sur le site www.lemottier.fr

Etat civil



Romane AUDUC
Née le 9 janvier
Fille de Anaïs GRILLET
et Victor AUDUC



Amaury CECILLON
1er avril - 22 avril
Fils de
Lucie MICOUD et
Jonathan CECILLON



Anaë BREUIL
Née le 30 juillet
Fille de Deborah
MESSUWE et Clément
BREUIL



Marius MARTINETTO
Né le 5 août
Fils de Léonie BISERTA
et Paul MARTINETTO



Aria LENCI
Née le 7 octobre
Fille de Caroline
CHIEPPA et Sébastien
LENCI



Fabienne GENEVAY
et Fabrice BADIN
1er février



Marion ROBERT
et Dylan LAURAIN
17 mai



Sylvie MONSINJON
et Emmanuel DEBARD
24 mai



Charlène LABAT et
Alexandre INVERNON
+ parrainage civil de
Eloen né le 11 avril
7 juillet



Ann-Lory TABARET
et Thomas PASSINGE
12 juillet



Caroline BANZY
et Frédéric LUP
5 août



Laura AUDEOUD et
Alexandre de PALO +
parrainage civil de Livio
20 septembre



Lola FERNANDEZ et
Endy MERMET
Le 22 août

PACS

Parrainage civil



Alban CHAREYRON, fils
de Chloé CHENAVIER et
Rémi CHAREYRON
27 septembre

Ils nous ont quittés

Eric YSSERTIAL, né le 23 décembre 1975, décédé le 20 janvier 2025

Xavier BELLOT-PATUREL, né le 15 juin 1995, le 10 juillet 2025

Gisèle CHENAVIER, née LAURENCIN le 10 oct. 1941, décédé le 09 août 2025

Jean-Paul REYPIN, né le 19 juin 1944, décédé le 7 septembre 2025

Cédric GONON, né le 21 février 1975, décédé le 14 septembre 2025

Raymond JAVIX, né 13 novembre 1939, décédé le 3 octobre 2025



Raymond Javix
Photo Pa & Tate

Vie locale

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	Fermé
Mardi	9h00-12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi	15h30 à 18h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	14h00 à 17h30
Tel : 04 74 54 42 07	
mairie@lemottier.fr	
www.lemottier.fr	

Fermeture fin d'année

Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 24 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.

Recensement militaire

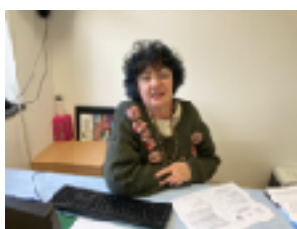
Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire pour le recensement militaire. Il leur sera nécessaire de se munir de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Un nouveau visage au secrétariat de la mairie

Depuis le mois de mars, Marie-Françoise Turati a pris ses quartiers à l'accueil de la mairie, en remplacement de Christel Guillot.

Marie-Françoise travaille à mi-temps au Mottier et complète son poste dans une mairie du Nord-Isère. Elle s'est très vite adaptée à son nouveau poste, suggérant des innovations organisationnelles et ses compétences et sa bonne humeur sont appréciées par tous.



Urbanisme

	Déclaration de travaux	Permis de construire
Déposé	29	8
Accordé	27	5
En cours d'instruction	1	2
Sans suite	1	
Refus	1	1
Transféré	0	0
Modificatif	2	0

Inscriptions Ecole primaire pour la rentrée scolaire de septembre 2026 :

Les inscriptions sont ouvertes en mairie pour la prochaine rentrée.

Il est fortement recommandé de venir en mairie au plus tôt afin de préinscrire votre enfant, en apportant son carnet de santé, votre livret de famille et un justificatif de domicile. La directrice de l'école, Harmonie Vitali, prendra ensuite contact avec la famille pour finaliser le dossier d'inscription. Pour les enfants nés à partir de 2023, 11 vaccins sont nécessaires. Si ce n'est pas le cas, un certificat médical sera exigé.

Sapins de Noël après Noël

Ne jetez pas vos sapins après le passage du Père Noël. La commune organisera un temps de récupération des arbres, entre le 5 et le 16 janvier, au niveau du 75 route de l'alambic (emplacement matérialisé par des barrières, proche des PAV).



Location équipements communaux pour les habitants de la commune

Délibération du 14.11.2024

	Tarif été du 01.05 au 30.09	Tarif hiver du 01.10 au 30.04
Salle des fêtes (120 pers. max)		
• 1 jour de semaine	150 €	175 €
• 1 week-end	300 €	350 €
Salle du Liers (30 pers. max - cuisine équipée)		
• 1 jour de semaine	75 €	90 €
• 1 week-end	120 €	150 €
2 petits chapiteaux (8m x 5m) Utilisation exclusive sur la commune	50 € / jour en semaine le chapiteau 70 € le week-end	
Chaise / Banc / Table	forfait de 10 euros pour 8 places	

Montant minimum : 10 euros.

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** (compétence confirmée par la loi n 2016-1048 du 1er août 2016).

En effet, il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

- L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 6 février 2026**. C'est un acte volontaire du citoyen. Si vous avez déménagé, et que vous étiez inscrit dans une commune, il n'y a pas de transfert automatique d'une commune à l'autre. Par contre le fait de vous inscrire dans une nouvelle commune vous radiera automatiquement de la liste de la commune où vous habitiez avant.

- Chaque citoyen peut **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (tapez « vérifier ma situation électorale » dans un moteur de recherche, suivez le processus, qui vous confirmera que vous êtes ou non inscrit et vous permettra d'accomplir les formalités d'inscription en ligne, via service-public.fr).

Vous pouvez également venir vous inscrire en mairie. Dans ce cas apportez votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Pensez également à indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres pour recevoir la propagande électorale.

Pour les candidats à l'élection :



Présentation d'une liste : contrairement aux élections précédentes, il n'est plus possible de se présenter en candidature individuelle. Les candidats doivent obligatoirement faire partie d'une liste respectant obligatoirement la parité hommes-femmes. 15 sièges sont à pourvoir au Mottier, les listes peuvent être incomplètes (au minimum 13 personnes) et peuvent être larges (17 personnes, dont 2 personnes qui ne siègent pas).

Le dépôt de la liste doit être effectué en mairie et en préfecture. La date limite de dépôt est fixée au 26 février 18h, pour le 1^{er} tour, au 17 mars 18h pour le second tour, le cas échéant.

Pour les électeurs :

L'électeur doit voter pour une liste complète, sans pouvoir choisir individuellement des candidats sur différentes listes. Il **est interdit de rayer**, d'ajouter, ou changer l'ordre des candidats sur le bulletin de vote. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.

Pour être élue, la liste doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et réunir un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. S'il n'y a pas de majorité absolue, un deuxième tour est nécessaire. Au 2^{ème} tour la majorité relative suffit.

Le recensement s'est terminé le

15 février 2025 !

Le recensement de la population s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2025.

Les résultats provisoires indiquent que nous sommes 790 habitants permanents à Le Mottier, vivant dans 359 logements. En 2019, nous étions 768 habitants pour 331 logements.

L'INSEE enverra les résultats complets et définitifs d'ici la fin de l'année.

81% des réponses ont été envoyées par internet. Comme en 2019, la collecte par internet a remporté un franc succès. Toutes les informations collectées sont traitées et analysées uniquement

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

La CCAS composée de membres élus et non-élus assure la continuité des actions mises en place précédemment.

1. Concernant nos bébés :

Six Bons de Naissance d'une valeur de 50 euros ont été remis aux parents des enfants nés au cours de cette année.

2. Concernant nos jeunes :

Depuis 2015, la CCAS délivre une « Bourse au Code de la Route » destinée aux Jeunes Mottiérois, âgés de 15 à 25 ans, d'une valeur de 150€ en vue de l'apprentissage du Code de la Route pour le permis de conduire automobile. En échange, les bénéficiaires effectuent une journée d'action citoyenne encadrée par des élus et le personnel communal. Les écoles de conduite adhérant à ce dispositif sont les auto-écoles AG CONDUITE, TERNIN-ROZAT et GENEVEY à LA COTE-SAINT-ANDRE et AG CONDUITE à CHAMPIER. Les dossiers de candidatures pour l'obtention de cette bourse sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune.

Cette année, deux jeunes Mottiéroises ont bénéficié de la « Bourse au Code de la Route » :

- Jade CHANVILLARD
- Alycia AOUDIA

par l'INSEE, de manière totalement anonyme et restent strictement confidentielles.

Les deux agentes recenseuses, Corinne MONTANER et Lucie MUSTO, ont parcouru la commune, sont venues faire votre rencontre, vous ont parfois aidés à remplir le questionnaire un vrai travail de fourmi qu'elles ont accompli avec brio et nous les en remercions.

Nous remercions également toutes les personnes qui les ont si bien reçues et qui, en répondant rapidement sur internet ou sur papier, ont facilité leur travail et le travail de la coordonatrice, pour le suivi administratif de la collecte, en lien étroit avec le superviseur de l'INSEE.

3. Concernant nos aînés :

Cette année encore, les membres de la CCAS ont poursuivi la tradition d'offrir un colis de Noël à toutes les personnes de plus de 75 ans, habitant sur la commune. Ainsi, nous avons offert 73 colis soigneusement confectionnés par la « Boucherie du Mottier ».

Vendredi 12 décembre 2025, les membres de la CCAS ont accueilli les aînés, dans une ambiance conviviale, à la salle des fêtes pour la distribution des colis. Et pour les aînés qui n'ont pas pu se rendre à ce temps de partage, la distribution des colis à domicile s'est déroulée Samedi 13 décembre 2025.

A toutes et à tous, la CCAS présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2026.



Goûter des anciens - Décembre 2024

Commémoration du 8 mai 1945 et 11 novembre

Ce jeudi 8 mai commémorait le 80^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. 80 ans, cela semble lointain mais cette année, de nombreux signes ont contribué à nous rappeler la proximité de la guerre qui ravage l'Ukraine depuis 3 ans. La lecture du discours du Ministre des Armées et des anciens combattants, ainsi que le texte de l'Union des Anciens Combattants (lu par un jeune participant à la cérémonie) ont bien mis l'accent sur les changements intervenus depuis le début de l'année sur les relations internationales.



Pour l'occasion, le monument aux morts pour la France était pavoisé des drapeaux français et nous y avons

joint les drapeaux ukrainiens, afin de rendre hommage à ces combattants héroïques qui assurent la protection de l'Europe sur le front Est. Une gerbe de fleurs a été déposée, puis les participants ont respecté la traditionnelle minute de silence et d'hommage.

Après la cérémonie, les participants ont partagé le verre de l'amitié au « Caribou ».

Ce 11 novembre, sous un soleil printanier, les enfants de l'école sont venus en nombre accompagner leurs parents pour commémorer le 107^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, donnant à la cérémonie une impulsion nouvelle. Les petites mains se sont unies pour déposer solennellement la gerbe de fleurs, après le rituel appel des noms des Mottierois tombés au champ d'honneur.



Ils se sont distingués cette année et nous les félicitons...

Alicia FACHE, s'est distinguée en futsal (foot à 5), discipline dont elle a été sacrée championne du monde avec son équipe, elle est également championne de France militaire. Alicia est par ailleurs gendarme, basée à Barcelonnette dans les Hautes-Alpes.



Nous saluons également l'engagement de Nathan JAY-MARIN. Après son bac, pendant les vacances, il a fait son service national universel, 15 jours à

Roanne. En fin de session, pour réaliser une mission d'intérêt général, il a rejoint l'union nationale des combattants pour une mission de porte-drapeaux lors des cérémonies, et continue à présent. C'est dans ce cadre que le 27 avril, à Voiron, lors d'une cérémonie de la journée du souvenir des victimes de la déportation, l'union nationale des combattants a décerné la médaille du mérite au cadet Nathan Jay-Martin, 19 ans. Une belle récompense pour celui qui se destine à une carrière militaire.



Inauguration de la salle d'activités / baptême du Groupe scolaire de Bocsozel

Le vendredi 23 mai, en présence de Jean-Pierre Barbier, président du département de l'Isère, de Joël Gullon, président de Bièvre Isère Communauté, de Didier Rambaud, Sénateur, Sylvie Dézarnaud, députée de la 7^{ème} circonscription de l'Isère, Claire Debost, conseillère départementale, de nombreux maires des communes avoisinantes, d'élus du Mottier, dont l'ancien maire, Bruno Détruyat et son adjoint Gérard Gonon, de nombreux parents d'élèves, de présidents des associations Mottiéroises, des enseignantes, et des enfants de l'école – a été inaugurée la salle d'activités, construite durant l'année 2024 et livrée en octobre 2024 à l'école pour utilisation immédiate... Trouver une date qui convienne à toutes les autorités ayant financé cette structure nous aura imposé cette célébration un peu tardive mais-mieux vaut tard que jamais-nous aura permis d'y adjoindre le baptême du groupe scolaire et la commande à une entreprise locale du blason médiéval, qui orne désormais le fronton de l'école,

aux côtés des couleurs du drapeau français et sa devise « liberté égalité, fraternité ».

Attendre la fin mai nous a également assuré la

présence du soleil, ce qui ne gêne rien, malgré un petit vent frais.. Les politiques ont répondu au discours du maire, sur l'historique de la

construction du bâtiment, devenu indispensable lorsque, pendant la crise sanitaire du COVID (il y a déjà 5 ans), était recommandée une distanciation sociale entre élèves qui nous a obligés à pousser les murs et envisager la construction d'une extension. Le bâtiment porte des plaques indiquant que l'état a financé une part importante de la construction, ainsi que le département de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales, et la Mutualité sociale agricole. Au total, ce sont 80% des coûts de la construction qui ont été couverts par ces différentes subventions.

Quant au baptême de l'école, réclamé après plusieurs années sans que la procédure soit réellement enclenchée, ni le choix du nom validé, il avait toute sa place dans cette cérémonie, à présent que les enfants de l'école se sont approprié et ont appris à connaître le patrimoine de leur village. Le groupe scolaire de Bocsozel est né, après dévoilement de la plaque nominative par les autorités territoriales présentes.

La visite de la salle d'activités a ravi les convives, qui ont pu se restaurer ensuite auprès du buffet préparé par « les fourneaux de Cécile » et la « Boucherie du Mottier », entreprises de bouche locales, et arrosé de jus de pomme de chez « c'est moi qui l'ai fait » et de s pétillants de pomme de Luc Mollière.



Une rampe et un garde-corps pour Bocsozel

C'est à un jeune artisan ferronnier, Sébastien Combe, d'Ornacieux-Balbins que nous avons confié la réalisation d'une main courante (en haut de la butte paysagée). Le chemin de ronde a été également équipé d'une rampe de la même facture, et la façade sans mur de la Tour carrée a été elle aussi sécurisée par un garde-corps. Des réalisations dont la couleur, la légèreté et l'élégance ne font qu'ajouter au charme des vieilles pierres de notre patrimoine communal.



Un chemin piétonnier route du Liers

En début d'été, nous avons fait réaliser, route du Liers, sur les bords de la chaussée un marquage coloré pour matérialiser un passage piétonnier sécurisé, dont le « terminus » est l'école du village.

La géographie de ce lieu impose aux piétons de toujours se demander de quel côté se placer pour être vu par les automobilistes qui abordent le virage sans visibilité, dans un sens comme dans l'autre. Selon qu'on progresse sur le chemin, il faut passer soit d'un côté, soit de l'autre de la chaussée, et il nous a

paru indispensable de matérialiser le tracé sécurisé pour :

- Encourager les déplacements à pied au cœur du village, particulièrement ceux des enfants qui se rendent à l'école, comme ceux de tous les habitants du quartier

- Sécuriser ces déplacements

Cet équipement de sécurité a été inauguré le **Vendredi 5 septembre, à 16H30 à la sortie**

En présence des enseignants, des élus et des parents d'élèves et de Mme Claire Debost, conseillère départementale, et M. Grégory Gelas, consultant technique du département de l'Isère pour notre territoire.



Les PAV enfin !

Nous en avons parlé pendant 5 ans et ils sont enfin installés, en cinq points de la commune où chacun peut aisément, selon son trajet quotidien, et la proximité avec son habitation, déposer ordures ménagères, emballages triés et verre à recycler.

Deux sites semi-enterrés sont positionnés au centre du village, à l'ancienne bascule et devant le stade, où des places de parking ont été supprimées, pour laisser de la place aux camions délesteurs. Au niveau du stade, un enrochement a été installé, pour préserver un petit talus, et depuis peu des plantations ont été faites pour fleurir cet emplacement.

Les trois autres emplacements se trouvent Chemin aux pierres, soit à la cîme du Mottier, Rue du Rond-Point, et sur la route de la Côte St André. Ce fut un gros changement dans la vie des habitants, et pourtant cette transition a été plutôt bien acceptée. Il faut dire que l'accessibilité des emplacements et la fréquence du « vidage » des bennes en permettent une utilisation efficace.



Quand passent les cigognes

Le ballet gracieux et étonnant d'un vol de cigognes a occupé le ciel du Mottier lundi 25 août au soir et mardi 26 août au matin. Arrivées lundi soir, elles se sont perchées sur tous les supports, arbres, lampadaires, avec une prédilection particulière pour le toit et le clocher de l'église où elles ont passé la nuit et ont ravis les quelques promeneurs du soir et les curieux du petit matin, qui cherchaient une signification à la présence inhabituelle de ces magnifiques oiseaux....de bonne augure et de belles photos insolites.



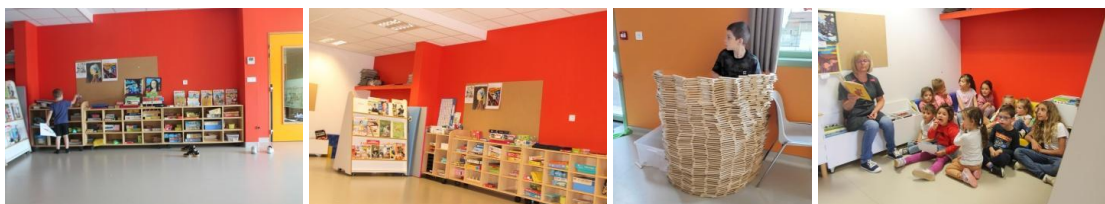
Vie périscolaire

Le temps périscolaire

Le matin chaque enfant est accueilli par le personnel municipal qui prend le temps de recueillir si besoin les informations des parents sur l'humeur, l'état de santé ou les messages à transmettre aux enseignants. Afin de permettre un réveil en douceur chaque enfant se voit proposer différentes activités ou coin calme. Vers 8h15, après un passage aux toilettes, les enfants de la classe de maternelle, accompagnés par Marie-Jo, sont accueillis par Amandine dans le vestiaire profitant du calme avant l'arrivée des autres enfants accompagnés par leurs parents. 5 minutes plus tard c'est le tour des plus grands d'être accompagnés dans la cour afin qu'ils retrouvent leurs camarades et leurs enseignantes.

Activités en 2024-2025 :

Cette année la commune a investi dans des meubles bas permettant aux enfants d'accéder à tous les jeux en autonomie selon leur envie ou leur curiosité.



Les maquettes :

○ Le Taj Mahal



○ Le Tower bridge



Activités manuelles



La cantine

Récupérés dès la sortie des classes, les plus petits après un lavage des mains passent à table accompagnés des animatrices et de quelques élèves de CM volontaires. C'est dans une salle de restauration calme que les élèves de maternelle commencent leur repas car les autres élèves ont la possibilité de se défouler dans la cour durant

quelques minutes. Afin de permettre aux enfants de rester avec leurs copains, les plus grands sont envoyés classe par classe à table. Après le lavage des mains ils récupèrent leurs assiettes et sont servis selon leurs souhaits en ayant comme seule obligation de goûter à chaque plat présenté. Tous les enfants ont la possibilité de revenir se faire servir autant de fois qu'ils veulent de chaque plat et remplir le pichet d'eau durant tout le repas. Dès qu'un enfant a terminé son repas, il peut débarrasser son assiette, nettoyer sa place et ranger sa chaise avant de sortir dans la cour en attendant que ses copains aient fini leur repas.

La durée des repas oscille entre 30 mn et 1h selon l'enfant et le menu donc 49 mn en moyenne



Lutte anti-gaspillage alimentaire :

Chaque jour le restaurant scolaire municipal réceptionne en moyenne 443 g de nourriture par enfant. Chaque enfant mange l'équivalent de 290 g à chaque repas. Depuis plusieurs années les enfants accueillis à la cantine ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire et sont devenus des experts. C'est ainsi qu'à la fin de chacun de leur repas chaque enfant repu laisse dans son assiette à peine plus de 5 g de nourriture en moyenne et des pichets vides. Malgré tout plus de 140 g de nourriture par enfant et par repas semble être livré en trop soit environ plus de 780 kg pour l'année scolaire 2024-2025.

Recherche de bénévoles :

Plusieurs projets d'activité sont proposés chaque année aux enfants durant l'accueil périscolaire, jardinage, bricolage, arts, etc. Il est possible d'aider l'équipe en participant aux activités durant les horaires d'accueil ou durant les vacances scolaires pour permettre au jardin de perdurer. Si vous avez envie de venir soutenir l'équipe d'animation dans ses projets en tant que bénévole, contactez le service périscolaire.

Janvier				
Vendredi 2	Voeux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes	19h00
Du lundi 5 au vendredi 16	Collecte de sapins	Municipalité	75, route de l'alambic (emplacement de l'ancienne bascule)	
Jeudi 15	Assemblée Générale	Club Rencontre	Salle des fêtes	14h00
Dimanche 25	Assemblée Générale	Les amis de Bocsozel	Salle des fêtes	10h00
Février				
Dimanche 1er	Matinée Boudin	PA et TATE	Salle des fêtes	10h00
Vendredi 6	Vente de crêpes	Sou des Ecoles	Groupe scolaire	16h30
Dimanche 22	Matinée Diots	Amicale Donneurs de Sang	Salle de Bizonnes	10h00
Samedi 28	Soirée Diaporama	PA et TATE	Salle des fêtes	20h00
Mars				
Dimanche 8	Diots	ACCA	Salle des fêtes	10h00
Dimanche 15 Dimanche 22	Elections municipales	Municipalité	Salle des fêtes	8h00 à 18h00 8h00 à 18h00
Dimanche 29	Repas	Les amis de Bocsozel	Salle des fêtes	12h00
Avril				
Vendredi 3	Soirée Carnaval	Sou des écoles	Salle des fêtes	16h30
Vendredi 10	Collecte de sang	Amicale Donneurs de Sang	Salle des fêtes	16h00 à 19h30
Vendredi 24 Samedi 25 Dimanche 26 Jeudi 30	Représentation Théâtrale	Tous en scène	Salle des fêtes	20h30 20h30 14h00 20h30
Dimanche 26	Vide grenier	Sou des Ecoles	Stade	A partir de 8h00
Mai				
Vendredi 1er	Représentation Théâtrale	Tous en scène	Salle des fêtes	20h30
Vendredi 8	Cérémonie du 8 mai	Municipalité	Monument aux morts	11h00
Juin				
Samedi 13	"Nouveautés" Tous en Scène	Tous en scène	Site de Bocsozel ou Stade (selon météo)	18h30
Samedi 20	Kermesse et Fête de la musique	Sou des Ecoles	Salle des fêtes	16h30
Dimanche 28	Planning fête de la patate	PA et TATE	Stade	10h00

des fêtes 2026

Juillet				
Vendredi 3	Garden Party de l'école	Municipalité	Stade	12h00
Samedi 4	Concours de pétanque Tête à tête Doublette	ACCA	Stade	8h00 13h00
Jeudi 9	Repas champêtre	Club Rencontre	Stade	10h00 à 19h00
Mercredi 15	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle Longechenal	16h00 à 19h30
Août				
Samedi 29 Dimanche 30	Foire et Fête de la Patate	PA et TATE	Stade	À partir de 18h00 8h00 à 18h00
Septembre				
Samedi 5	Concours de pétanque	FC Liers	Stade	À partir de 8h00
Vendredi 11	Assemblée générale	Sou des écoles	Salle des fêtes	20h00
Vendredi 18	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle d'Eydoche	16h00 à 19h30
Dimanche 20	Journée du patrimoine	Les amis de Bocsozel	Château de Bocsozel	10h à 17h
Octobre				
Dimanche 18	Moules-frites	Sou des écoles	Salle des fêtes	10h30
Samedi 24	Andouilles Saucissons	FC Liers	Salle des fêtes	17h00
Novembre				
Mercredi 11	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité	Monument aux morts	11h00
Dimanche 22	Assemblée générale	PA et TATE	Salle des fêtes	10h00
Décembre				
Mardi 8	Vente de sapins	Sou des écoles	Salle des fêtes	16h30
Vendredi 18	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Salle de Bizonnes	16h00 à 19h30
Vendredi 18	Arbre de Noël	Sou des écoles	Salle des fêtes	17h00

La comédie musicale, Le Petit Prince

Le projet de pratique théâtrale sur 3 ans financé par le Conseil National de la Refondation s'est terminé les 26 et 29 juin. A cette occasion, les élèves de toute l'école de la PS au CM2 ont présenté leur splendide comédie musicale « Le Petit Prince » à un public nombreux à la salle des fêtes de Nantoin. C'était la conclusion de plusieurs mois de répétition de théâtre et de chants. Les élèves et les enseignantes étaient accompagnés par la compagnie P'tit Sourires. Ce fut un moment hors du temps suspendu entre la poésie de l'œuvre originale et la magie de l'interprétation des enfants tous pleinement investis dans le projet.



Rencontre inter-classes à vélo

Vous avez peut-être vu passer à plusieurs reprises les élèves de l'école chevauchant leur vélo dans le village en compagnie de leur maitresse ou de parents. Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont suivi un cycle vélo et ont profité de leur sortie pour se rendre à Nantoin afin de partager des ateliers de perfectionnement avec la classe d'élémentaire du village voisin. Quelques semaines plus tard, les rôles se sont inversés et la classe de Nantoin est venue profiter de tout le nouveau matériel de sport offert par le Sou des écoles au côté des élèves de Mme Vitali. Au



programme : basket, hockey, course, lancers, saut de haie... Tout cela en équipe mixte élèves du Mottier/élèves de Nantoin. De bons moments collectifs autour du sport !

Le jeu de dames se pérennise à l'école

Depuis l'an passé, les élèves du CP au CM2 sont initiés puis perfectionnés à la pratique du jeu de dame grâce à l'intervention de Daniel Lanffrey, du club de dames de Bourgoin Jallieu, *La grande diagonale*. Le but est de développer les capacités de réflexion et d'analyse du jeu de dames pour ensuite les réutiliser dans le travail des mathématiques. Cette année, en CE2/CM1/CM2, des élèves ont pu aller plus loin dans leur pratique avec l'instauration d'un club de dames à l'école les mardis soirs. Monsieur Lanffrey a pu bénéficier d'une salle dans l'école à l'initiation de la directrice, grâce au soutien de la municipalité et à la collaboration du personnel périscolaire. Rendez-vous l'année prochaine pour la suite de l'aventure dames à l'école !



Cycle Rugby

Les CE2/CM1 ont pu participer à un cycle rugby. Avec Bastien et Noémie, les intervenants, ils ont acquis les premières bases du jeu de passe, des plaquages et des matches en confrontation. Un grand merci au club de La Cote Saint André pour ses interventions gratuites et à Sylvain qui a tondu le stade toute la période pour une pratique optimale !

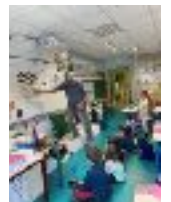
Le babyfoot est de retour

Grâce à l'association de la Patate et aux entreprises du Mottier, un nouveau baby-foot est venu reprendre place dans la cour des écoliers !



Sortie à l'atelier du jus de pomme :

Les élèves de la classe de GS/CP/CE1 ont pu déguster un jus de pomme fraîchement pressé à l'atelier « C'est moi qui l'ai fait ». Ils ont également découvert le processus de fabrication et se sont régales des délicieux gâteaux préparés pour l'occasion. Un grand merci pour leur accueil chaleureux.



L'escrime à l'école

Cette année, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pu s'initier à l'escrime grâce au prêt de matériel aux écoles mis en place par la communauté de commune de Bièvre Isère. Avec leur enseignante, ils ont enchaîné les ateliers de pratique de la garde, de la fente, de l'attaque, avant de pouvoir tenter des premières confrontations dans la toute nouvelle salle de motricité. Un temps fort apprécié par les élèves qui ont pu retrouver un sport qu'ils avaient, pour beaucoup admiré, lors des Jeux Olympiques de Paris l'été précédent.

Découverte du patrimoine mottierois avec l'association « Histoire de... » :

Les élèves des classes de GS au CM2 ont pu découvrir ou redécouvrir des éléments de leur patrimoine local grâce à l'intervention de l'association « Histoire de... ». Nous nous sommes baladés dans le village et avons fait des arrêts devant les constructions en pisé afin de comprendre les étapes de fabrication et l'utilité de chacune. Nous avons également pu observer l'ancienne maison d'enfants, la roue pour écraser le grain ou encore la place du village à l'époque où l'on se déplaçait à cheval. Les enfants étaient ravis.



Cycle piscine avec l'école d'Eydoche :

Les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 ont suivi un cycle natation de 10 séances à la piscine de la Côte Saint André.



Sortie au potager de Dantonnière

Les élèves ont été accueillis au potager de Dantonnière pour un moment de partage et de découverte du potager et de la biodiversité. Ce fut une belle journée et les élèves étaient émerveillés par la faune et la flore présente sur ce lieu en pleine nature, où le temps semble s'être suspendu loin du bruit et de l'agitation du monde.

Cycle vélo :

Les élèves de GS/CP/CE1 ont également pu développer des compétences dans le domaine « savoir rouler » lors du cycle vélo. Nous ne sommes pas autorisés à sortir sur route mais divers ateliers ont été mis en place au stade: savoir freiner, rouler en évitant des obstacles, lâcher une main etc.



Vie associative

Le Sou des écoles

C'est la rentrée ! Et pas seulement pour les écoliers. Cette année le sou des écoles voit arriver une nouvelle promotion. 6 nouveaux membres du bureau et un nombre inégalé de membres actifs ont pris le chemin de l'école !

Le thème de cette année sera la passation.

Tout d'abord entre anciens et nouveaux membres. Un passage de relais nécessaire et rassurant, afin de conserver les bases solides des années précédentes pour permettre la création de nouveaux édifices dans le futur.

Mais également en termes de calendrier.

Les événements déjà inscrits à l'agenda et attendus de longue date par



les habitants ont été conservés pour cette fin d'année.

Cependant, des nouveautés vous seront bientôt annoncées. De nouvelles aventures pour petits et grands, élèves et parents, habitants et visiteurs vous seront proposées, avec un bouquet final pour tous au mois de Juin.

L'objectif est bien entendu de pouvoir financer les projets et voyages organisés par l'équipe pédagogique du groupe scolaire de Bocsozel.

Une finalité exaltante et stimulante pour cette nouvelle équipe et toutes les personnes motivées à leur prêter main forte.

Habitants du Mottier tenez-vous prêts, les enfants sont enchantés et les parents surmotivés.

Le bureau du Sou des Écoles



Le Club Rencontre

Ce lieu de rencontre, le jeudi après-midi à la salle des fêtes, est un moyen de sortir de son isolement et de la sédentarité. Nous mettons tout en œuvre pour aider les personnes seules à venir échanger autour d'un café car le contact est une recette efficace contre la solitude. Ensuite chacun trouve sa place autour d'une table de jeux : Scrabble, Rummikub chiffres, Chromino jeu de domino de couleurs, Belote, Tarot. A 16 heures, bien sûr, le traditionnel goûter où l'on ne manque pas de fêter son anniversaire.

Nous organisons aussi quelques sorties :

En mai, c'est le mois du cabri et nous nous sommes dirigés vers un restaurant à St Jean de Bournay.

En juillet, c'est la fête champêtre autour du four de Gaston. Un grand merci à tous ceux qui nous aident pour que cette journée soit une belle réussite.

En Août, une immense soirée au festival Berlioz

En septembre, Paladru nous attend avec ses petits poissons croquants et surtout une

succulente omelette norvégienne à la Chartreuse.

En novembre, Pascal nous a fait découvrir sa recette de tripes.

En décembre, le traditionnel repas de Noël au restaurant où, après avoir passé un bon moment très convivial, nous prenons tous rendez-vous pour l'année suivante...





L'Assemblée Générale du Club
Rencontre aura lieu le

15 janvier 2026

Si vous souhaitez nous
rejoindre n'hésitez pas à nous
contacter au 07 77 32 16 34.



Football Club du Liers

La saison 2025/2026 bat son plein pour le FC LIERS fort de ses 210 licencié(e)s. Le Club est présent dans toutes les catégories et engagé en championnat, coupe et football animation pour les équipes d'U6 à U11 :

- Des Baby
- Plusieurs équipes U6/U7
- Plusieurs équipes U8/U9
- Deux équipes U10 et une équipe U11 en entente avec Bonnevaux
- Deux équipes U13 en entente avec Bonnevaux
- Deux équipes U15 en entente avec Bonnevaux
- Une équipe U17 en entente avec ECBF et EFDE
- Une équipe Séniors féminines à 8 en D1
- Deux équipes Séniors à 11 :

Equipe 1 en D4

Equipe 2 en D5

- 1 Equipe Vétérans

Les licencié(e)s du Club sont en très grande majorité issus des villages du Liers (Champier, Eydoche, Le Mottier, Longechenal et Nantoin).

Tous sont encadrés par des éducateurs et des dirigeants bénévoles qui ont à cœur de porter des valeurs citoyennes, de respect et de sportivité.

Le FC LIERS est en partenariat avec le FC BOURGOIN JALLIEU (Nationale 3) qui nous fait profiter de différentes actions (formations éducateurs, aide administrative, places de matchs et animation lors des matchs de N3 pour nos jeunes licenciés).

Deux manifestations ont eu lieu sur la commune du Mottier, le concours de pétanque le 06 septembre et la vente d'andouilles et de saucissons du 15 Novembre qui ont toutes les deux été une réussite.

Nous vous attendons le long des terrains pour encourager nos jeunes Mottiérois.

Le bureau du FC Liers



U15



U6/U7

Énorme fréquentation pour une fête de la patate éblouissante.

Le défilé des chars

Deux records ont été battus pour cette 22e édition, celui de la fréquentation et celui de la température. On a eu très chaud ! La foule était si nombreuse que le snack se trouva partiellement démuni à deux heures de la fin. La buvette n'a pas connu la pénurie.



Plantation avec les trois sections de l'école

Cela avait commencé 5 mois auparavant, le 11 avril exactement par la plantation d'une vingtaine de variétés de pomme de terre. C'est le premier acte de la nouvelle fête. Les bénévoles sont aidés



par les élèves de l'école primaire. Ceux-ci défilent le long de trous déjà creusés par leurs aînés, y déposant délicatement un tubercule dont ils recouvrent ensuite le sommet de terre.

Les cinq mois suivants, les bénévoles se rencontrent tous les premiers vendredis du mois pour préparer l'édition 2025. Ils programment les animations, les choisissent en fonction de critères artistiques et financiers. L'objectif est de satisfaire un public le plus large possible.

L'arrachage manuel à l'aide de la pioche à deux dents : le bigot

Les vingt variétés servant à la traditionnelle exposition sont prélevées quelques jours avant la fête aux endroits précis notés sur le schéma établi lors de la plantation. Avec une grande rigueur, ils repèrent les piquets-frontière alignés dans les sillons comme des notes de musique sur une portée. Ils sont douze à jouer sur cette partition. Armés seulement du « bigot », ils suivent Yvette qui lit la carte-croquis et hurle comme un annonceur du loto, la variété enfouie. Deux bras puissants lancent la pioche à deux dents, percent la gangue de lierre et de terre mélangés... Faites vos jeux ! C'est bien l'espèce annoncée ! Le plan est juste, personne n'en doutait ! Avec délicatesse, ils en retirent juste assez pour remplir la mini-cagette de la future exposition. Le reste est préservé pour les deux démonstrations de dimanche. Au-delà de la technicité et de la précision pour nos bénévoles, c'est, surtout, un jeu de plaisirs, d'échanges et de beaucoup de rires.



Les dames d'Yvette rassemblent les 700 serviettes et couverts

La fête a commencé le samedi soir avec les traditionnelles exhibitions chorégraphiques. Des milliers de personnes assistent au splendide spectacle pyrotechnique. Le maître du feu a embrasé la voûte en la substituant aux étoiles. Beaucoup d'émotions dans le public. Des 400 aligots réservés depuis plusieurs jours et des 300 joues de bœuf du lendemain, il ne reste rien.



La convivialité et les rires animent l'épluchage de 600 kg de patates.



Le grand chapiteau : service et convivialité !



L'aligot, un succès depuis 20 ans

Les manèges

Et pour que la fête rayonne encore plus, tous les bénévoles avaient revêtu le t-shirt devenu son emblème. Ils inscrivent ainsi un nouvel arc-en-ciel au Mottier : le bleu de l'azur, l'ocre de la terre et des patates, le vert des paysages, et l'indigo du vêtement. Et la fête va briller encore un long moment dans les têtes !

Le dimanche fut éblouissant avec le défilé des 4 chars précédés par la fanfare de Saint-Pierre de Chandieu. Les voitures de collection, les motos pétaradantes et les vieux moteurs de BBS suivaient. Des milliers de personnes ont déambulé dans les larges allées du stade. Une quarantaine de stands d'artisans d'art, de commerçants locaux ont dressé chapiteaux et stands bigarrés. Les pommes de terre de nos producteurs étaient convoyées par une noria de

brouette dans les coffres des voitures des clients. Grand succès auprès des enfants des manèges de nos forains. Les plus grands se sont rabattus sur le « bubble-foot », du foot façon sumotori ! Ils ont bien ri, mais aussi ont eu très chaud dans leur gangue de plastique. N'oublions pas non plus les démonstrations d'arrachage avec de vieux outils et des attelages qui n'ont plus cours dans l'agriculture d'aujourd'hui. Les démonstrations canines ont attiré les curieux à la recherche d'informations et de conseils pratiques pour eux-mêmes. La sonorisation et l'animation furent celles que l'on attend d'une fête, tonique et dynamique.



Association le don du sang

En 2026, continuons à faire vivre cette belle chaîne de solidarité qui sauve tant de vies. Chaque don compte, et chaque geste peut offrir un vrai espoir à ceux qui en ont besoin.

 Pour cela, voici les collectes de sang 2026

- * 10 avril – Le Mottier
- * 15 juillet – Longechenal
- * 18 septembre – Eydoche
- * 18 décembre – Bizonnes

Chaque collecte se déroule dans une ambiance conviviale, entourée de professionnels de l'Etablissement Français du Sang et des bénévoles, toujours prêts à accueillir nouveaux et fidèles donneurs avec le sourire.

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre Assemblée générale en avril à Eydoche, un moment d'échanges, de partage, ouvert à tous ceux qui souhaitent soutenir l'association.

Et pour bien commencer l'année, ne manquez pas notre vente de diots le 22 février à Bizonnes ! Une occasion gourmande de soutenir nos actions et de partager un moment chaleureux entre voisins.

En 2026, continuons ensemble à faire du don du sang un geste de cœur et de proximité. Merci à tous pour votre générosité et votre engagement ! »



Conscrits du Mottier

Les conscrits du Mottier tiennent à remercier chaleureusement tous les habitants pour leur présence et leur soutien lors de nos manifestations. Votre bonne humeur et votre participation font vivre la tradition et renforcent l'esprit du village. Un merci tout particulier à nos bénévoles, toujours présents pour aider, installer, servir et assurer le bon déroulement de chaque événement. Sans vous, rien ne serait possible. Grâce à vous tous, nous avons partagé de beaux moments et créé de superbes souvenirs. Vive les conscrits, et vive Le Mottier !



DIADEM' rock

Le groupe DiadeM' renaît au Mottier !

Formé il y a une trentaine d'années, le groupe s'était déjà illustré sur plusieurs scènes, notamment lors de festivals et de fêtes de la musique dans la région grenobloise.

Aujourd'hui DiadeM' se reforme avec une nouvelle énergie et une grande envie de partager à nouveau sa passion du rock. Grâce au soutien de la mairie du Mottier, qui met à sa disposition la salle des fêtes pour leurs répétitions, les musiciens travaillent activement à la préparation de leur retour sur scène.

Le groupe, composé de Coryne (chant), Stéphane (clavier et basse), Laurent (batterie), Hervé (guitare soliste) et Lionel (guitare rythmique), crée exclusivement ses propres morceaux.

Chacun apporte son expérience et sa créativité pour redonner vie à cet univers rock qui leur tient à cœur.

L'objectif : proposer très bientôt un concert au public dès que le groupe se sentira prêt.

DiadeM' prouve qu'il n'est jamais trop tard pour rallumer la flamme du rock !

Les amis de Bocsozel

De nombreuses activités ont ponctué cette année 2025. Le 13 avril, a eu lieu, dans une ambiance conviviale notre traditionnel repas concocté par Gaston et animé par Jacky et son orgue de barbarie. Début juin, nous avons pris la direction de Saint-Antoine L'Abbaye pour la visite guidée de l'Abbatiale et de son trésor. Après le repas pris sur place, l'après midi visite du Musée Départemental et de l'exposition



Détente et loisirs

Cette année, la dynamique association **Gym Détente et Loisirs** a repris ses activités sportives dès le mois de septembre, en proposant deux soirées sportives accessibles à toutes et à tous.

Chaque semaine, un **cours de Pilates** est assuré le **mercredi soir** par *Laetitia CHARPENAY* à la salle des fêtes du Mottier.

Le **jeudi soir**, une nouvelle séance de **Renfo Cardio** est animée au village par un visage bien connu des Mottierois : *Quentin TAPPA*.

L'association donne donc rendez-vous à ses adhérentes et adhérents tous les mercredis pour le Pilates **et** tous les jeudis pour des séances de Renfo Cardio qui promettent de nous réchauffer !

Cette année, nous comptons **plus d'une trentaine d'adhérents**, femmes comme hommes. Avec l'Association Détente et Loisirs, le cocktail est parfait : **forme physique, convivialité et détente**. Et pour celles et ceux qui souhaiteraient s'inscrire à la dernière minute, il reste encore quelques places pour la séance du jeudi en Renfo Cardio !

« Parfums d'histoire » étaient au programme. Au mois de juillet, nous nous sommes rendus à Revel-Tourdan pour visiter le

Château de Barbarin, maison forte du XIVème siècle et l'après-midi, visite du bourg médiéval de Revel. Cet automne, notre randonnée, préparée par Christiane et Gérard nous a amenés à Rives le long des berges de la Fure ancien lieu du patrimoine industriel isérois, forges, papeteries et centrales électriques jalonnaient le long de cette rivière au 20ème siècle. Présents sur le site pour les journées du patrimoine, peu de visiteurs ont bravé la pluie et le vent.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de notre village mais aussi du patrimoine de notre région, venez nous rejoindre : Les Amis de Bocsozel, Jean-Marc Beray 06 89 81 21 28



Tous en scène

TOUS EN SCÈNE : de retour sur les planches et pleins de projets !

L'automne est bien installé, et avec lui, les rires et l'énergie de la troupe TOUS EN SCÈNE ont retrouvé le chemin des répétitions ! Depuis septembre, les comédiennes et comédiens se retrouvent chaque semaine pour préparer leur prochain grand spectacle, prévu pour 2026 : Les Sous de Bruxelles, une comédie de Jacky Goupil qui promet de belles tranches de rire avec des personnages hauts en couleur et des fous rires garantis !

Mais avant de se plonger dans cette nouvelle aventure, la troupe tient à remercier chaleureusement son fidèle public.

En mars dernier, lors du week-end théâtre, la salle du Mottier a fait le plein ! Les spectateurs ont ri, applaudi, et partagé un formidable moment de convivialité. Les retours enthousiastes – « Quel bonheur de retrouver TOUS EN SCÈNE ! », « On ressort avec le



sourire jusqu'aux oreilles ! » — autant de messages qui donnent du cœur à l'ouvrage.

Ces encouragements sont le moteur de TOUS EN SCÈNE. Chaque répétition est l'occasion de peaufiner les personnages, d'ajuster les répliques et surtout de cultiver cette passion commune pour le théâtre amateur, qui fait battre le cœur du village depuis tant d'années.

Et parce que TOUS EN SCÈNE aime surprendre, une nouveauté est actuellement à l'étude... Un projet sur un format complètement différent, dans un autre genre, un autre lieu et à

une autre période de l'année, est en préparation. L'objectif ? Surprendre et ravir le public avec un événement inédit, toujours placé sous le signe de la bonne humeur, de la comédie et du partage. Un projet encore tenu secret, mais qui promet déjà d'être aussi drôle que rafraîchissant ! Alors, restez attentifs : TOUS EN SCÈNE n'a pas fini de vous faire rire ni de vous étonner !

En attendant, la troupe vous dit un immense merci et vous donne rendez-vous très bientôt... quelque part entre les coulisses et les éclats de rire. Belles fêtes de fin d'année



Nos services

Le Cabinet Médical de la Fontaine

Le docteur Corinne Zami nous écrit :

« Le Cabinet médical est accessible uniquement sur rendez-vous depuis le mois d'avril 2025.

La secrétaire étant absente le mercredi, aucune demande de rendez-vous non urgent et de documents administratifs n'est prise en compte.

Malheureusement dans ce temps de démographie médicale déficitaire et d'accès aux soins difficile, nous ne trouvons pas de second médecin généraliste et j'en ai fait mon deuil cet été. J'ai arrêté de poster les demandes.

L'avenir nous le dira, peut-être que quelqu'un passera un jour la porte ?

Nous n'avons plus d'étudiants interne en médecine générale puisque le terrain de stage nécessite trois médecins, il y a beaucoup de stages ouverts pour très peu d'internes qui désirent effectuer ces stages dans le nord Isère. Ils orientent plutôt leur choix de stage vers des

Maisons de Santé, ou des cabinets de Médecine de Montagne.

J'ai tout de même plaisir à aller deux fois par trimestre au séminaire des internes à la fac de médecine de Grenoble, pour leur apprendre la médecine générale, montrer qu'il y a quand même un engouement malgré tout ce que l'on peut entendre et la déception de beaucoup de mes collègues. Qui est aussi la mienne de temps en temps, mais heureusement la vie offre de bons moments (le sport, les liens sociaux)

Je vais m'orienter aussi vers une activité mixte, puisque je fais actuellement des stages en hospitalier en médecine du sommeil. De ce fait, mon activité évoluera en fin d'année 2026.

Votre santé vous appartient et elle commence par un bon sommeil et une activité physique régulière. »

La Boucherie du Mottier

Horaires d'ouverture



Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité et nous continuons à vous servir avec passion, tout en composant avec notre nouvelle vie de famille bien remplie.

Sophie et Julien Chapot



Adrien et Nathan

Horaires d'ouverture

Salon Glossy'R Coiffure
Avec ou Sans Rendez-vous
04.74.59.04.83

Lundi	Fermé
Mardi	9h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00
Jeudi	9h00 - 18h30
Vendredi	9h00 - 18h30
Samedi	8h00 - 15h30

Réservation en ligne



Glossy'R Coiffure
04.74.59.04.83

5€ DE REMISE IMMÉDIATE
SUR PRÉSENTATION DE CE BON
valable du 12 janvier au 15 février 2025

OFFRE VALABLE SEULEMENT POUR LES CLIENTS QUI SE FAISSENT COIFFER DANS LE CADRE D'UNE VISITE DE MÉDICINE GÉNÉRALE. L'OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX COIFFURES À L'ÉCHARTONNÉE.